

**2.4 Prestation de Serment de Sa Majesté le Roi Philippe
Accueil par Monsieur le Président de la Chambre, André Flahaut
Parlement fédéral
Bruxelles, le 21 juillet 2013**

Sire,

C'est au nom de tous les représentants de la Nation en Chambres réunies et ce en vertu de l'article 91 de notre Constitution que j'ai l'honneur de Vous accueillir ici, au cœur de notre démocratie, pour ce fait marquant dans l'histoire d'un peuple et unique dans la vie d'un roi : la prestation du serment constitutionnel.

Avec Vous, nous nous souvenons que c'est dans l'émotion du deuil que Votre père, Sa Majesté le Roi Albert II a renouvelé solennellement l'union des Belges et de la Dynastie.

Vingt années plus tard, nous sommes particulièrement heureux en ce 21 juillet 2013 de recevoir le successeur d'un roi au dévouement sans faille, à l'extraordinaire capacité de trouver des compromis au nom de l'intérêt général et dont le règne s'est défini par la qualité et la permanence de son écoute envers tous, par sa sincérité et son aptitude naturelle à se positionner dans la proximité, un roi qui a choisi dans la sérénité et la liberté de Vous céder le trône de Belgique.

Nous savons que l'Histoire des pays et des hommes qui la construisent n'est jamais figée. Nous savons que Vous aurez à cœur de participer pleinement à celle-ci, que Vous portez en grande estime l'héritage de Vos prédécesseurs, que Votre honneur est dans le respect de notre démocratie, de ses institutions et des règles qui la régissent.

Nous savons que notre confiance en Votre attachement aux valeurs de justice et de solidarité est pertinente. Nous savons qu'elles sont celles de Votre famille et que Vous ambitionnez de les maintenir hautes et fortes tout au long de Votre règne.

Sire,

Depuis sa création, notre pays a toujours été une démocratie, interrompue certes par deux conflits mondiaux mais le principe n'a jamais été ébranlé.

Cette capacité d'évolution et de progrès a traversé les années sans heurts majeurs. Qu'il se soit agi de problèmes économiques, de questions sociétales ou de réformes institutionnelles, le roi, les responsables politiques et les citoyens, en concertation, ont toujours su trouver la voie du consensus et de l'équilibre.

Malgré ou grâce à nos diversités culturelles, philosophiques et politiques, nous avons toujours trouvé le chemin du bon sens, nous avons toujours fait preuve d'une capacité de pragmatisme et de réalisme solide. Nous y avons, parfois, il est vrai, glissé quelques touches de surréalisme mais n'est-ce pas par ses

particularités et ses audaces qu'à l'instar d'une personnalité, un pays s'affirme et grandit ?

La tâche d'un roi ne se définit pas uniquement par la sauvegarde d'un héritage, aussi illustre et respecté soit-il, elle s'inscrit dans la modernité du temps présent, dans les promesses de l'avenir.

Aujourd'hui, la Belgique est devenue, avec succès, un état fédéral et l'Europe dont elle fut pionnière, poursuit son développement.

De réformes institutionnelles en bouleversements sociétaux, entre émotion et passion, entre mémoire et créativité, entre certitudes et interrogations, notre pays continue de se construire avec opiniâtreté et fierté, avec enthousiasme et optimisme ici, en Europe et dans le monde.

Sire, nous vous remercions déjà de Votre contribution à la qualité et à l'évidence de cet avenir.

A ces remerciements anticipés, Vous me permettrez Sire, d'associer la Reine Mathilde et toute la famille royale.

Leur sensibilité, la qualité de leur investissement personnel, leur attachement profond à notre pays et leur écoute de chaque citoyen sont les atouts cœur de Votre destin de roi et de la noble tâche qui Vous échoit en ce 21 juillet 2013.

Au nom de tous les représentants de la Nation, je m'en réjouis, je Vous félicite et je Vous souhaite Sire, un long et très heureux règne.

J'invite Sa Majesté le Roi, à prêter le serment constitutionnel.

http://www.dekamer.be/kvvcr/pdf_sections/pri/21juli2013/Discours%20Andr%C3%A9%20Flahaut%20FR%2021072013.pdf